

Année académique 2020 - 2021

Domaine Arts appliqués

Bachelier en Animation 3D et effets spéciaux (VFX)

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél: +32 (0) 65 40 41 43 Fax: +32 (0) 65 40 41 53 Mail: pub.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 28 Français : écriture en post-production | | | | | | | |
|--|--|-----------------------------|-------------|--|--|--|--|
| Code | ARAN3B01 | Caractère | Obligatoire | | | | |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1 | | | | |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 24 h | | | | |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Anne-Sophie SALLES (anne-sophie.salles@helha.be) | | | | | | |
| Coefficient de pondération | | 20 | | | | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | | bachelier / niveau 6 du CFC | | | | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | | Français | | | | | |

2. Présentation

Introduction

Cette unité vise à diriger les étudiants vers une acquisition du scénario, tout en renforçant leur maîtrise de la langue française et leur créativité.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 Communiquer de manière précise tant oralement que par écrit

- 1.A Construire un message structuré, compréhensible, qui exprime une opinion, un avis sur un projet, une réalisation, un événement.
- 1.B Rédiger correctement, défendre et argumenter une idée, un message, un concept.
- 1.C Résumer logiquement un message oral ou écrit en dégageant les idées clefs.
- 1.D Utiliser une terminologie professionnelle appropriée tant oralement que par écrit.

Acquis d'apprentissage visés

A la fin de l'UE, l'étudiant sera capable de consolider une idée, un objectif, avec les termes les plus judicieux, compréhensifs au service du spectateur.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ARAN3B01A Français : écriture en post-production 24 h / 2 C

Contenu

Acquisition de la construction d'une histoire, en actes, avec les étapes narratives essentielles (court métrage). Initiation à la structure narrative à travers « Le voyage du héros » par Campbell et Vogler (long métrage).

Apprentissage : comment créer un protagoniste réussi.

Apprentissage : les différents types d'antagonistes.

Etudes des différents types d'histoires afin de maîtriser les outils utiles pour réussir ses projets.

Rédactions de pitchs, synopsis, extraits de scénario.

Développement de la créativité (ouverture au monde + questionnaire introspectif). Développement de la culture cinématographique.

Démarches d'apprentissage

Cours magistraux Exercices dirigés Ateliers d'écriture (individuel ou en groupe) Contrôle des connaissances Autoformation

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Le guide du scénariste – par Christopher Vogler – Editions Dixit Story, les principes d'écriture d'un scénario – par Robert McKee – Edition Arman Colin Jeune scénariste, tout ce que tu dois savoir! – par Davoust et George – Editions Dixit L'anatomie du scénario – par John Truby – Editions Nouvelle Edition Ecrire une histoire pour le cinéma et la télévision – par Ziolkowski et Barzman – Editions Dixit

Supports

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|----|-----------|---|-----------|----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | Trv | 60 | | | | |
| Période d'évaluation | Trv | 40 | | | Trv | 40 |

Trv = Travaux

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).